



RICHARD IMMOBILIER SA

Ch. de Chantemerle 1
Case postale 193
1350 ORBE
Tél. : 024 441 33 11
Fax : 024 441 33 12

DEMANDE DE LOCATION

(renseignements confidentiels)

Immeuble : Ch. de Pierrefleur 3 à Lausanne

Locataire actuel : 1^{ère} mise en location

Etage : 1^{er} étage Nbre de pièces : 3½

N° d'appartement : 103

Date d'entrée : 1^{er} juin 2019

Durée du bail : 5 ans

Renouvellement : de 5 ans en 5 ans, résiliable chaque année pour le 30 juin avec un préavis de 4 mois

Loyer mensuel : CHF 2'400.—

Acompte chauffage et frais : CHF 190.—

TOTAL : CHF 2'590.—

PRENEUR DE BAIL

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Etat civil : _____

Nombre d'enfants/age : _____

Nationalité : _____

Permis : A, B, C : _____

Profession : _____

Tél. privé : _____

E-mail : _____

Adresse actuelle : _____

Depuis quand : _____

Gérance actuelle : _____

Employeur : _____

Adresse : _____

Revenu mensuel : _____

Tél. prof. : _____

Références : _____

CONJOINT(E) – 2^{ème} PRENEUR

➤ **Renseignements complémentaires**

Etes-vous en possession d'un véhicule ? OUI NON

Nombre de véhicule(s) en votre possession ? _____

Combien de place souhaitez-vous louer ?

1x 2x place de parc intérieure CHF 160.— par place

Etes-vous au bénéfice d'une responsabilité civile ménage qui couvre le vol, les dégâts d'eau et les bris de glace ? OUI NON

Compagnie d'assurance : _____

➤ **Renseignements particuliers**

Motif du déménagement : _____

Avez-vous des animaux domestiques ? OUI NON

Si oui, le ou lesquels ? _____

Jouez-vous d'un instrument de musique ? OUI NON

Si oui, le ou lesquels ? _____

Faites-vous l'objet de poursuites ? OUI NON

Nous vous prions de bien vouloir joindre à votre demande (demandeur et conjoint) :

- ❖ un extrait de l'office des poursuites (datant de moins de 3 mois)
- ❖ copies des deux dernières fiches de salaire
- ❖ copie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport
- ❖ copie du permis de séjours pour les étrangers
- ❖ copie du contrat d'assurance RC / ménage / dégâts d'eau

Garantie bancaire ou Swisscaution exigée : 3 mois

- L'appartement sera affecté au logement de la famille au sens des articles 169 du CCS et 271, lettre a, du CO (résidence principale) OUI NON
- Le candidat s'engage à verser un montant de CHF 90.— de frais d'établissement de bail à loyer.
- Le candidat s'engage à verser, au cas où il renoncerait aux locaux précités, à titre d'indemnité, la somme de CHF 150.—.
- Le soussigné autorise la régie à prendre les renseignements nécessaires notamment auprès de son employeur et de la gérance actuelle.

Le candidat certifie par sa signature que les informations communiquées sur ce formulaire sont exactes et sans omissions.

L'immeuble est en cours de construction. Les locaux sont loués sur plan, remis ci-joint.

_____, le _____ Signature(s) : _____